



Paris, le 25 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CPME, L'ANSA, ET LE METI SALUENT L'ANNONCE D'UN « MORATOIRE NORMATIF » PAR LE PREMIER MINISTRE

Alors que l'économie américaine poursuit sa croissance et que la Chine accélère encore sa pression commerciale, l'Europe tourne au ralenti depuis dix ans et **décline irrésistiblement en matière de compétitivité et d'innovation**.

En cause notamment, le mauvais ciblage réglementaire des institutions européennes aboutissant trop souvent à une sur-réglementation, notamment en matière environnementale, et qui fait porter sur les acteurs économiques, sans distinction de secteur ou de taille, **un fardeau normatif trop lourd**. Ce choix politique absurde pour la réglementation au lieu de l'incitation, nous fragilise et nous entrave quand nos concurrents internationaux accélèrent, avec pour résultat accablant, qu'aucun Européen n'est leader dans les technologies propres, le stockage d'énergie ou encore l'hydrogène.

A juste titre, le rapport remis par Mario DRAGHI le mois dernier à la Commission européenne appelle à enrayer la « lente agonie de l'Europe » en remédiant notamment à **l'hyperinflation normative**. Il recommande de **simplifier drastiquement le cadre réglementaire européen** en pointant notamment le flux incessant de réglementations prises dans le cadre du *Green Deal*, s'agissant de la taxonomie, de la finance verte (SFDR), du devoir de vigilance (CS3D) ou encore du reporting extra-financier des entreprises (CSRD).

A Bruxelles, cet appel à la simplification réglementaire semble avoir été reçu avec la nomination d'un Commissaire à la simplification, mais au même moment, de nouvelles contraintes se dessinent, comme par exemple l'accélération du *Green Deal* via un « objectif 2040 » encore plus ambitieux. Dans la lignée de la « pause réglementaire » prônée par le Président Macron en 2023, le Premier ministre **Michel Barnier, vient de proposer un "moratoire normatif" pour décaler l'entrée en vigueur des réglementations les plus complexes et à l'impact le moins évalué comme la CSRD, et se donner une chance d'en corriger les défauts.**

Nos organisations, qui alertent depuis de longs mois sur le choc de complexité porté par ces textes sur la compétitivité, la croissance et l'emploi, saluent cette annonce.

Alors que la transformation écologique engagée par nos entreprises nécessite de très lourds investissements, nous dénonçons ensemble depuis longtemps les coûts supplémentaires colossaux que ces réglementations mal conçues font porter sur nos entreprises pour produire **des centaines d'indicateurs et des rapports à l'efficacité très contestable**. La situation budgétaire critique que traverse le pays et l'énorme effort demandé aux acteurs économiques justifient pleinement qu'on mette sur pause cette folie normative.